

Acte certifié exécutoire

Envoi : 12/09/2017
Réception par le Préfet : 12/09/2017
Publication : 15/09/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2017-8-6-1

Séance du vendredi 8 septembre
2017

PARTICIPATION FINANCIERE A LA MANIFESTATION LES AUTOMNALES VALORISATION DES BOUES ET BIODECHETS DE LA SOURCE A LA RESSOURCE A COLMAR LES 14 ET 15 NOVEMBRE 2017

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD 2017-4-12-3 du 1er septembre 2017, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-2-6-3 du 17 mars 2017, relative aux Politiques de l'Environnement et du Cadre de Vie,
- VU l'avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, en date du 30 juin 2017,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'allouer une subvention forfaitaire de 3 000 € à l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE), pour l'organisation de la manifestation « Les Automnales – valorisation des boues et biodéchets de la source à la ressource », les 14 et 15 novembre 2017 à Colmar.

La subvention sera versée en une seule fois et les crédits correspondants seront prélevés sur le Programme C714 – Chapitre 65 – Fonction 61 – Nature 6574.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité